

REGLEMENT INTERIEUR LES BLITZ DU PION PACÉ MJC

Article 1:

Le club du Pion Pacé MJC organise le 1er Blitz du Pion PACÉ.

Tournoi homologué FFE et FIDE, ouvert à tous les licenciés A ou B sans condition de Elo.

Article 2:

Les règles du Jeu sont celles actuellement en vigueur à la FIDE, toutefois la partie est nulle si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par une suite de coup légaux Les appariements se font au Système Suisse intégral.

Article 3:

Cadence: 3mn + 2s/cp cadence Fischer

Nombre de rondes: 9

Les parties sont comptabilisées pour les classements Elo Blitz FIDE et FFE.

Article 4:

Inscriptions et Vérification des licences : le vendredi 09 juin de 19h30 à 19h45. Il est demandé de se préinscrire en ligne au plus tard le jour même (avant19h30) Pour les inscriptions après 19h30, les joueurs sont appariés à partir de la 2ème ronde. Heure des différentes rondes du 1er Blitz du PION PACÉ.

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

Ronde 1 : 19h45 Ronde 2 : 20h00 Ronde 3 : 20h15 Ronde 4 : 20h30 Pause de 15 minutes

Ronde 5 : 21h00 Ronde 6 : 21h15 Ronde 7 : 21h30 Ronde 8 : 21h45 Ronde 9 : 22h00

Le numéro dhomologation FFE est 59595.

Les parties ne sont pas supervisées. Le délai de forfait est fixé à 5 minutes.

L'utilisation du Bye n'est pas autorisé dans les différents tournois.

Remise des prix le jour du tournoi.

Article 5:

Droits d'inscriptions : 2 Euros et 2 Euros Jeunes (-20 ans) à payer sur place en espèce. Le nombre de participants est limité à 60 joueurs.

Article 6:

Prix: 75% des droits dinscriptions sont reversés.

1/3 au premier arrondi à l'euro supérieur 1/4 au deuxième arrondi à l'euro supérieur 1/6 au 3ème arrondi à l'euro supérieur

Article 7:

Départage des ex-aequo : 1er départage - Buccholz tronqué 2^{ème} départage - Buccholz 3^{ème} départage - Performance

Article 8:

Arbitre Principal : Michel Yché - Arbitre fédéral Open 1

Autres Arbitres : arbitre désigné le cas échéant par larbitre principal.

Article 9:

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal, Michel Yché

L'Organisateur Guillaume Billouin

Fait à Pacé, le 8 juin 2023

Version 1: 08/06/2023